

Grenoble, le 29 juin 2017

RENTREE 2017 : LES COLLEGIENS DE LUCIE AUBRAC IRONT A L'ANCIEN COLLEGE DES SAULES

Ce jeudi 29 juin une réunion de concertation avait lieu pour déterminer l'option retenue à la rentrée pour accueillir l'ensemble des collégiens de Lucie Aubrac sur un même site. A l'écoute des attentes des parents d'élèves et de la communauté éducative, le Département, en lien avec l'Education Nationale, a retenu l'option de l'ancien collège des Saules avec une rénovation temporaire de l'établissement durant l'été.

Une rentrée des classes sur le site de l'ancien collège des Saules

A l'issue de la réunion avec les représentants des parents d'élèves, il a été décidé d'un commun accord de retenir l'option de l'ancien collège des Saules considérée comme étant la plus à même de garantir la continuité du projet pédagogique. Ce site présente en effet plusieurs avantages dont une très forte proximité géographique avec le quartier de la Villeneuve facilitant les déplacements des collégiens et ne cassant pas les liens pédagogiques avec les acteurs du quartier.

Participaient également à cette concertation la direction du collège Lucie Aubrac, l'Education Nationale, les unions de quartier, les conseillers départementaux des cantons concernés (Grenoble III, Grenoble IV), le SMTC, Grenoble Alpes Métropole ainsi que des représentants des communes de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères et Eybens. Cette réunion faisait suite à un échange initial avec les enseignants et les parents d'élèves le 16 juin pour évoquer les différentes pistes possibles et écouter les premières réactions. Il avait été alors acté que tous les élèves seraient scolarisés sur un même site à la rentrée afin de ne pas perturber la dynamique pédagogique et le rythme des familles.

Entre temps, les services du Département avaient travaillé à affiner les différentes options et en particulier étudier la faisabilité de l'option des Saules.

Le Département va désormais s'atteler à la réhabilitation temporaire de l'ancien collège, en lançant les procédures administratives de manière accélérée et les travaux dès que possible. Le vote d'une enveloppe budgétaire sera d'ailleurs proposé au Conseil départemental dès le vendredi 30 juin en séance publique.

Une concertation plus large en septembre pour déterminer l'avenir du collège Lucie Aubrac

Dans le courant du mois de septembre, aura lieu une concertation plus large sur la question de la reconstruction du collège Lucie Aubrac. Cette période a été retenue à la demande des parents d'élèves et de l'équipe pédagogique afin de pouvoir compter sur davantage de présents qu'en période estivale.

La concertation se fera d'une part à travers un questionnaire envoyé à l'ensemble des habitants du quartier et d'autre part par différentes réunions ayant lieu à la Villeneuve ou à proximité.

CONTACTS PRESSE :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aucune décision ne sera prise pour l'avenir à long terme du collège sans cette concertation avec les habitants du quartier et rien n'est donc aujourd'hui acté à ce sujet. A l'issue de cette concertation, sera prise une décision concernant le collège Lucie Aubrac, à l'horizon de l'automne 2017.

« Nous avons fait face dans l'urgence de la situation en trouvant des solutions temporaires pour cette fin d'année ainsi que pour la rentrée. Il était important de conserver les élèves sur un même site en septembre et nous tenons cet engagement. Nous nous attelons à ce chantier dès maintenant ! Je veux remercier tous les acteurs pour leur patience et leur dévouement, nous devons rester solidaires et continuer de travailler à la recherche d'une solution sur le long terme pour le collège. » affirment Jean-Pierre Barbier, Président du Département, et Evelyne Michaud Vice-Présidente du Département chargée des collèges et des équipements scolaires.

CONTACTS PRESSE :

06 86 05 39 77 – jean-marie.cabrieres@isere.fr